

INFORMATIONS GENERALES

Le vendeur :

SAS GOLD STALLIONS
16 rue de l'Aubretière
85240 SAINT HILAIRE DES LOGES

+33(0)2 51 51 59 49

contact@goldstallions.fr

www.goldstallions.fr

L'acquéreur

Informations de facturation :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tel :

Email :

MA COMMANDE

Semence Congelée (IAC)	Qté	Prix unitaire TTC	TVA	Total TTC
Réservation (2 doses de 8 paillettes)		160,00 €	5,5%	
Livraison dans mon centre d'insémination		145,00 €	20%	
Retrait chez Eurogen		25,00 €	20%	
Groupage dans une cuve de mon centre d'insémination		0,00 €	20%	
Frais techniques paillettes restantes (sur accord préalable d'utilisation de Gold Stallions)		50,00 €	5,5%	
Total :				

Je joins le règlement de la réservation par chèque à l'ordre de GOLD STALLIONS.

J'ai réglé par carte bancaire sur le site www.goldstallions.fr, Commande n°

J'ai réglé par virement bancaire le / /
IBAN FR76 1380 7008 0934 1210 4685 956 - BIC CCBPFRPPNAN

Concernant le solde :

Je coche la case correspondant à mon choix

J'inclus dans ce contrat le solde de 350 € par chèque, libellé à l'ordre de GOLD STALLIONS. J'ai compris que ce montant ne sera encaissé qu'à partir de 48 heures après la naissance du poulain. La déclaration de naissance sera débloquée par GOLD STALLIONS une fois le solde encaissé. En cas de décès du poulain dans les 48 heures suivant la naissance, le chèque sera détruit. J'ai également bien noté qu'aucune déclaration de saillie ne sera effectuée si ce chèque n'est pas joint au présent contrat et que je pourrai être soumis(e) à des frais de rattrapage de 150 €, en plus des frais éventuels facturés par l'IFCE.

Je m'engage à régler le solde de 350€ en ligne sur le site de GOLD STALLIONS dans les 72h suivant la naissance du poulain. La déclaration de naissance sera débloquée par GOLD STALLIONS une fois le solde encaissé.

Concernant les paillettes non utilisées :

Je m'engage à renvoyer, à mes frais, les paillettes non utilisées à Eurogen avant le 31 octobre 2025. Je reconnais ne pas en être propriétaire.

Je reconnais avoir été informé(e) que les paillettes restantes peuvent être utilisées pour d'autres juments au cours de la même année ou conservées pour l'année suivante, sous réserve d'obtenir l'accord écrit préalable de Gold Stallions. Pour chaque jument inséminée, un contrat de saillie de l'année en cours doit être complété et envoyé par courrier postal à Gold Stallions, accompagné du règlement des frais techniques de 50 € TTC par jument, ou réglé en ligne sur le site de Gold Stallions. À défaut, je suis conscient(e) que des frais de rattrapage de 150 € pourront s'ajouter au tarif plein de la saillie ainsi qu'aux éventuels frais facturés par l'IFCE.

Je reconnais avoir été informé(e) que l'utilisation de ces paillettes dans le cadre de l'ICSI est interdite.

MA JUMENT

Nom de la jument : Numéro SIRE de la jument :

MA LIVRAISON

Société / Clinique Vétérinaire : Date de livraison estimée :

Nom de l'inséminateur :

Adresse :

CP + Ville :

Téléphone :

Fait à

Le / /

Signature de l'acheteur :